

Politique handicap

La gestion du handicap au travail est faite de solutions personnalisées au regard des besoins de l'agent, de ses aptitudes, de ses compétences et des possibilités de l'établissement. Elle nécessite aussi une définition du rôle des acteurs, une structuration de procédures et l'élaboration d'outils de gestion et de partage d'information. Elle est conditionnée par l'implication de tous et un engagement institutionnel.